

164. *Efobolo*

Genre IV, classes nominales 7/8 (e/bi)

Identifications proposées: Tetrorchidium didymostemon, Euphorabiacées (PJC, WS, HNY)

Description locale : petit arbre au tronc *clair* et présentant beaucoup de branches. Son écorce est peu solide (*bikologo bie binë olelab*). Il a une quantité abondante de sève. Cette sève est *claire* et dégage une mauvaise odeur (*mëndim moe manyum abe*)- L'*efobolo* sent au poisson (*efobolo yanyum die...*).

Technologie : son bois est bon pour la construction. On en fait des chevrons. Il résiste bien aux termites.

Utilisation thérapeutique : au moment des couches, on administre une macération de ses écorces à la femme pour accélérer la sortie de l'enfant. Cet arbre est très utilisé dans la composition du remède appelé *mkpei* pour traiter (ou prévenir) les maladies infantiles désignées par la catégorie étiologique *fulu a nkug* : on administre *per os* une cuillerée de sa sève et en même temps on en instille quelques gouttes sur les ongles de l'enfant ; on prépare aussi une macération avec les raclures de son écorce et on en verse quelques gouttes sur les différentes articulations du corps, puis on purge l'enfant avec le reste. L'écorce de cet arbre entre aussi dans la composition du bain des nouveau-nés (*dzòg món*) afin de les prévenir contre les maladies *fulu avu dzom*. On l'utilise aussi sous forme de lavements vaginaux pour traiter les maladies du bas ventre de la femme attribués au *ver oviede*. D'après COUSTEIX, on baigne l'enfant atteint d'une affection splénique (palustre le plus souvent) avec une décoction de ses écorces. Cette décoction soigne aussi la filariose (*minnag*)

Utilisation rituelle : pour soigner le mal de tête *nocturne* attribué à la sorcellerie on écrase quelques écorces de cet arbre, on mélange la pâte qui en résulte avec de l'eau fraîche et on lave ensuite la tête du malade.

En raison de son odeur repoussante, cet arbre n'est pas utilisé dans les rites de bénédiction.

Références bibliographiques : COUSTEIX, 1969 : p. 62 ; Dictionnaire TSALA : p. 168 ; MALLART, 1970 : pp. 200 et 224 ; MALLART, Vol III : 2.1.3., 2.1.6., 2.1.10 et 3.7.1. ; MALLART : DPI.